

Parmi les membres réguliers, on retrouve des organismes (sociétés, comités d'embellissement, jardins communautaires, etc.) œuvrant à des fins non lucratives dans le secteur de l'horticulture et de l'écologie. Ces organismes versent une cotisation annuelle à la Fédération, mais ils ont leurs propres membres et sont autonomes dans la gestion de leur association.

### **Sociétés d'horticulture**

Les sociétés d'horticulture et d'écologie regroupent des personnes intéressées à améliorer ou à partager leurs connaissances, tant dans le domaine de l'horticulture que ceux de l'écologie et de l'environnement. Ces sociétés offrent aux individus l'occasion de participer à des activités sociales, culturelles et éducatives, qui contribuent à l'amélioration de leur qualité de vie dans un environnement sain et agréable.

#### *Rôle et objectifs*

- Sensibiliser le public à l'importance de l'horticulture comme forme de loisir et regrouper toutes les personnes qui s'y intéressent
- Diffuser des informations pour parfaire les connaissances des personnes intéressées à tout ce qui concerne le domaine horticole, les techniques de cultures des végétaux ainsi que l'aménagement paysager (plans d'eau, éclairage extérieur, rocailles, etc.)
- Partager connaissances et expériences pour éveiller dans la collectivité un intérêt pour les plantes, la nature et la qualité de l'environnement.

#### *Une vaste gamme d'activités*

Les sociétés, en plus de se regrouper avec des personnes qui partagent les mêmes goûts et les mêmes idées, organisent pour leurs membres plusieurs activités dont une grande variété de cours, de conférences ou d'ateliers avec des spécialistes traitant de sujets reliés de près ou de loin au domaine horticole.

### **Comités d'embellissement**

Les comités d'embellissement font souvent partie des organismes municipaux. Ils sont habituellement composés d'un conseiller ou d'un responsable des travaux publics, de résidents, de membres d'associations et d'organismes intéressés à l'horticulture et à l'embellissement de leur communauté.

#### *Rôle et objectifs*

- Développer un programme municipal et favoriser la réalisation de projets d'embellissement par des initiatives publiques et privées pour améliorer la qualité de vie des résidents en rendant la municipalité plus attrayante
- Promouvoir l'inscription de la municipalité aux Fleurons du Québec
- Organiser des activités de sensibilisation et d'encouragement en embellissement auprès des citoyens pour stimuler le sentiment d'appartenance et de fierté des résidents de la municipalité
- Organiser divers concours locaux en lien avec son mandat, tel le concours Maisons fleuries

#### *Leurs principales activités*

- L'organisation de conférences sur l'horticulture, l'aménagement paysager et sur tout autre sujet visant à encourager la participation des citoyens
- Distribution de paillis ou compost
- Nettoyage de berges, des espaces verts et des pistes cyclables
- Organisation de concours divers : concours de photos, de dessin de bornes-fontaines, etc.